

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Date de publication : 16/02/2024

Date de convocation : 25 janvier 2024
Date d'affichage : 25 janvier 2024

Séance du 1er février 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 25
Nombre de voix exprimé : 27

L'an deux mille vingt-quatre et le premier février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Romain Brette, Mariane Domeizel, Marc Duval, Alain Gouirand, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Eve Maurel, Josianne Maurin, Jacques Natta, Thomas Nervi, Sandrine Pereira, Joëlle Richaud, Grégory Risbourg, Jean-Louis Robert, Serge Robin, Richard Rouzet et Catherine Serra ;

Procurations de : Valérie Grange à Marc Jaubert, Nathalie Lebouc à Alain Gouirand

Absents et excusés : Céline Alarçon, Anne-Marie Dauphin, Géraud de Sabran-Pontevès et Philippe Egg,

Ne prennent pas part au vote : Robert Tchobdrenovitch, Séverine Maugan-Curnier Geneviève Jean, Jean-Marc Brabant, Emilie Bastié, Karine Mouret, Jean-Louis Robert, Mylène Garcin, Josiane Panattoni, Nicolas Salerno, Rose-Marie Dumontier, Bernadette Vitale,

Karine Mouret est nommée secrétaire de séance

**Objet de la délibération n°2024-009
Commission de Délégation de Service Public - Remplacement d'un délégué titulaire**

Rapporteur : Stéphane Luzet

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-5 et L.1524-5 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2021-021 du 11 mars 2021 portant désignation de la commission de délégation de service public ;

Vu la délibération n°2023-042 du 6 avril 2023 portant désignation d'un nouveau représentant à l'assemblée des actionnaires de la SPL Durance Pays d'Aigues ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, COTELUB a mis en place une commission de délégation de service public, chargée notamment d'analyser les dossiers de candidature et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.

Elle est également chargée de se prononcer sur tout projet d'avenant à une convention de délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5% préalablement à sa validation par le conseil communautaire.

Lors de la séance du 11 mars 2021, le conseil communautaire avait élu Madame Rosemarie DUMONTIER, comme déléguée titulaire de la commission de délégation de service public.

Cependant, par une délibération du 6 avril 2023, Madame Rose-Marie DUMONTIER a été désignée administratrice de la SPL Durance Pays d'Aigues en remplacement de Monsieur Jean-François LOVISOL.

Or, l'article L.1524-5 du CGCT dispose que les administrateurs d'une SPL ne peuvent participer aux commission DSP ni aux délibérations (y compris du conseil communautaire) attribuant une aide à la SPL.

Il est dès lors proposé, pour des raisons de commodité, de procéder au remplacement de Madame Rose-Marie DUMONTIER.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- De nommer Monsieur Jean-Paul GROUILLER en remplacement de Madame Rose-Marie DUMONTIER comme délégué titulaire à la commission de délégation de service public.
- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

- **De nommer** Monsieur Jean-Paul GROUILLER en remplacement de Madame Rose-Marie DUMONTIER comme délégué titulaire à la commission de délégation de service public.
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

27 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Karine Mouret
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch
Président


The blue circular stamp contains the text "TERRITORIALE * COMMUNAUTE * DE * LA * DURANCE * AIGUES" around the perimeter, and "TERRITOIRE * COMMUNAUTÉ * DE * LA * DURANCE * AIGUES" in the center.